



Procès-verbal de la 3^e assemblée générale des Mercredistes tenue le mercredi 27 novembre 2024 à 09h45 à la salle communale des Cullayes

Présidence : Pierre Curchod, président du groupe des Mercredistes

Présents : 79 membres

Excusés : Mmes Sandra Ducommun, Gisèle Baatard, Marie-Louise Jeandrevin, Sandrine Bongni, Monique Amhof, Fatemeh Mollet, Monica Keller, Agnès Garamszegi, Françoise Dubas, Susi Reymond, MM. Frédy Scherer, André Fressineau et Marcel Girardin

Ordre du jour :

1. Nomination du bureau d'assemblée
 2. Procès-verbal de la séance du 29 novembre 2023
 3. Rapport d'activité 2024
 4. Comptes 2023
 5. Budget 2025
 6. Election du comité
 7. Election des vérificateurs des comptes
 8. Propositions individuelles
 9. Divers
-

Groupe des Mercredistes

Section des Diablerets

Club Alpin Suisse CAS

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer



Pierre Curchod, président, ouvre la séance de la troisième assemblée des Mercredistes à 10h05.

Avant de poursuivre, il prie les membres présents qui ne l'auraient pas encore fait de bien vouloir signer la liste de présence.

1. Nomination du bureau d'assemblée

Le président propose de nommer :

- Michel Fardel en qualité de secrétaire de l'assemblée
- Anne-Dominique Spertini, scrutatrice
- François Gindroz, scrutateur
- Pierre Juillerat, scrutateur
- Franz Schambach, scrutateur
- Lui-même comme président.

L'assemblée n'a pas d'objection à formuler.

2. Procès-verbal de la séance du 29 novembre 2023

Décision : Ce document est adopté à l'unanimité sans remarque avec remerciements à son auteur.

3. Rapport d'activité 2024

Le Président signale que durant cette année 2024, la plupart des activités de notre groupe de seniors ont pu être réalisées.

Ainsi, le groupe a effectué 87 activités, avec un total de 1442 participants (dans ce décompte, est pris en compte le nombre de jours de course x le nombre de participants).

Ces activités (auxquelles il convient d'ajouter les courses Go2top, en particulier pour le ski de randonnée), se répartissent comme suit :

	<u>Courses</u>	<u>Participants</u>
Randos raquettes	7	86
Randos ski	5	51
Sortie ski de piste	3	19
Camps de ski	2	28
Randos pédestres	67	876
Sortie vélo	1	8
Camps pédestres	5	55

Groupe des Mercredistes

Section des Diablerets

Club Alpin Suisse CAS

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer



Les camps d'hiver se sont déroulés à Pontresina et au Grand-Saint-Bernard. Les camps d'été nous ont fait randonner dans les alentours de Valnonthey et Arbolle (Val d'Aoste), Ossona, Aletsch ainsi que la cabane des Audannes.

L'AG suivie du repas fondue a mobilisé 79 participants.

A fin 2024 (10.11), les Mercredistes comptaient 235 membres, 139 femmes et 96 hommes.

Enfin, le comité était constitué de : William Baehler, Josée Martin, Michel Fardel, Claudine Balsiger et Pierre Curchod.

Concernant le programme des courses 2025, Josée Martin remercie ceux qui ont fait des propositions au nombre d'une centaine. Elle fait remarquer qu'en été il manque quelques courses plus faciles. Dès lors ceux qui le souhaitent peuvent encore lui envoyer des propositions, notamment pour le mois de juillet.

Des camps de plusieurs jours sont également au programme qui sera complété avec des courses « ski de rando » qui doivent lui parvenir après acceptation par la section.

4. Comptes 2023

Claudine Balsiger donne quelques informations sur les comptes et précise que les frs 2.- encaissés lors des courses ne servent pas à payer la fondue mais le café-croissant lors de l'AG ainsi qu'une partie des boissons pendant le repas. Elle signale un nouveau poste intitulé « Contributions aux cdc pour les nuitées de reconnaissance » à hauteur de 40.- par nuitée. Les adjoints peuvent aussi en profiter. Finalement l'exercice se solde par une perte de Frs 500.- et le solde en caisse à ce jour est de Frs 4476,99.

En 2023 il y a eu 101 courses dont 40 % ne « rapportent » rien à la caisse dans la mesure où il y a moins de 13 participants. Dans 14 % des courses les cdc renoncent à leurs indemnités.

Afin de pouvoir comparer les comptes et le budget Pierre Juillerat demande d'harmoniser les libellés des différentes rubriques. Il en sera fait ainsi à l'avenir.

Le rapport des vérificateurs ayant été remis préalablement à tous les membres sa lecture n'est pas demandée.

Décision : Au vote, les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans opposition ni abstention.



5. Budget 2025

Le président relève deux changements, soit une augmentation du subside de la section de frs 1'000.- à frs 3'000.- ainsi qu'une augmentation de la contribution pour les nuitées de reconnaissance car également accordée aux adjoints. Le budget présente un bénéfice de frs 500.-.

Dominique Polla est gêné par les rubriques « Repas de fin d'année » et Assemblée ». Dans la mesure où notre règlement a pour but d'organiser des randonnées il se déclare surpris que plus de 33 % du budget soit consacré à la journée « Fondue » et non aux activités pour lesquelles les Mercredistes ont été créés.

Il propose que les membres paient l'intégralité de leur fondue et que le montant alloué au Repas de fin d'année soit consacré à une meilleure indemnisation des cdc.

Le président précise que les frais pour l'AG ont été augmentés (location de la salle + de la sono). Aujourd'hui les participants paient leur fondue et la caisse accorde une participation limitée aux boissons. La proposition n'ayant pas été préalablement annoncée ni le comité ni les membres de l'AG n'ont pu prendre position. Dès lors le président invite l'assemblée à voter le budget tel que présenté.

Dominique Polla précise que sa proposition ne touche pas les frais relatifs à l'AG.

Claudine Balsiger signale que le prix de la fondue a augmenté (de 25.- à 28.-) et qu'une participation plus élevée de la caisse n'a pas été acceptée par le comité.

Nicolas Xanthopoulos propose de payer frs 30.- laissé à l'appréciation des convives.

Décision : Au vote le budget 2025 tel que présenté est approuvé à une grande majorité.

6. Election du comité

Le président informe que les personnes suivantes acceptent un nouveau mandat. Il s'agit de Pierre Curchod, Josée Martin, Claudine Balsiger, Michel Fardel et Willy Baehler.

Décision : le comité proposé est élu par applaudissements.

La répartition des tâches est la suivante :

Pierre Curchod	président
Josée Martin	vice-présidente et responsable du programme des courses
Michel Fardel :	secrétaire
Claudine Balsiger :	trésorière
Willy Baehler :	responsable du fichier des membres, des statistiques et photos



7. Election des vérificateurs des comptes

Le président informe que Martine Daetwyler, actuelle vérificatrice, accepte une réélection. Pierre Juillerat ainsi que Françoise Jaques en qualité de suppléante, acceptent une élection en tant que nouveaux membres.

Décision : les vérificateurs sont confirmés par applaudissements.

8. Proposition individuelle

8.1 Proposition de Jean Micol

En préambule, le président résume cette proposition qui s'appuie sur la présentation faite par la commission d'alpinisme lors de la réunion du 9 octobre dernier, document envoyé préalablement à tous les mercredistes.

Au vu de la situation actuelle sur le plan climatique, Jean Micol souhaite que le comité réfléchisse à la question et mette en œuvre une démarche incitative pour que les cdc mettent plus de sorties en TP.

Dans un premier temps, il demande que sa proposition soit mise au vote sur le principe et que dans un deuxième temps, l'on se détermine sur l'adoption, ou non, du modèle en vigueur pour les courses dans Go2top.

Willy Baehler tient des statistiques qui montrent qu'en 2022, 28 % des courses étaient en TP, en 2023, 50 % et en 2024, 44 %. A ses yeux, les courses en TP sont assez importantes.

Le président rappelle qu'une proposition semblable a été refusée en 2023 et il estime qu'il est un peu tôt pour y revenir. L'aspect financier n'est pas à négliger car le modèle de la section représente 20 % du budget annuel. Il relève encore la difficulté d'établir un décompte lors des camps ou lorsqu'il y a mixité (TP – Voit). Par ailleurs, le programme 2025 étant sous toit, il n'y a plus de possibilité d'agir avant 2026.

Au vu de ce qui précède le comité n'a pas présenté de contre-proposition mais suit Jean Micol pour un vote d'entrée en matière pour ou contre un mode financier incitatif.



Le président ouvre la discussion.

Nicolas Xanthopoulos pense qu'il est du ressort du cdc de s'organiser. A noter que le déplacement en TP est plus cher pour les participants. S'il comprend que le CAS doit montrer l'exemple, il estime que l'impact des voitures des Mercredistes est minime par rapport à l'ensemble des déplacements en voiture, ce d'autant plus que les véhicules sont généralement bien remplis.

Jean Micol précise que l'idée de départ n'est pas que toutes les courses soient en TP. L'objectif de la section est de 60 %.

Pour François Gindroz, une augmentation du subside de la section pour financer un modèle incitatif devrait faire partie de la réflexion.

Jean-Michel Kern relève que la réalité démontre que certaines courses ne sont pas possibles en TP. Il invite l'assemblée à ne pas donner suite à la proposition de Jean Micol.

Sans vouloir influencer le vote, David Roethlisberger, membre du comité de la section, tient à préciser que la section vise, avec une incitation, à réaliser 60 % des courses en TP d'ici 2040, sachant qu'à ce jour on est déjà à 56 %. La commission de l'environnement, initiatrice du projet, dispose de flyers proposant des sorties sans voiture.

Jean Micol insiste sur le fait que sa proposition vise à inviter le comité à réfléchir sur des mesures incitatives qui ne soient pas forcément financières. On peut trouver autre chose. Il n'y a aucune obligation que les courses soient toutes en TP.

Alain Guidetti pense qu'une incitation serait de demander aux cdc et non au comité de mener la réflexion.

Renzo Restori voit des difficultés à obtenir les bons chiffres par rapport aux pourcentages figurant dans la proposition et pense que Jean Micol aurait dû chiffrer la démarche, car lui arrive à frs 15'000.-.

Jean Micol rappelle la teneur de sa proposition :

« Que soit mis sur pied un système indiquant les objectifs et incitations pour que des CdC Mercredistes préconisent davantage les transports publics lors des courses. Il ne



s'agit pas d'atteindre un 100% des courses en TP. Il ne s'agit pas non plus d'obliger mais de mettre en place un système incitatif.

Cela à l'instar de ce qui est prévu avec les courses publiées sur Go2top.

A titre d'exemple on pourra se référer ou s'inspirer de la présentation faite lors de la réunion des CdC par la Commission Alpinisme du Club le 9 octobre ».

Il précise qu'il demande à l'assemblée uniquement de se déterminer sur le principe d'étudier un système incitatif.

Isabelle Marquis demande que l'on établisse un répertoire des courses en TP pour permettre aux cdc de s'inspirer. Elle se déclare prête à initier et à participer à l'élaboration d'une telle liste.

Au vote, l'introduction d'une contribution financière pour les cdc qui utilisent les transports publics est refusée (une voix pour).

Cela étant, le comité va continuer à encourager les cdc à privilégier les courses en TP.

9. Divers

9.1 Quelques messages du comité de la section

Après avoir rappelé la structure de la section des Diablerets, David Roethlisberger, membre du comité, rend compte des nombreuses activités dont notamment :

Cycle de conférences ouvertes au public, activités familles, 100 ans du chalet Lacombe, 75 ans s/section Payerne, 100 ans des s/sections de Morges et Vallorbe, 50 % d'activités nouvelles pour les jeunes.

L'objectif stratégique est de mettre l'accent sur l'environnement, de pérenniser les activités et le patrimoine (cabanes et chalets). L'organisation de courses à destination des chalets et cabanes est toujours bienvenues tout comme les coups de mains des bénévoles.

Pierre Monnat demande si l'impact du réchauffement climatique sur les cabanes a été analysé.



David Roethlisberger reconnaît que c'est effectivement une grande préoccupation mais qu'il n'y a pas de risque sur le long terme. Cependant deux objets retiennent l'attention du comité, soit les travaux à entreprendre à l'A Neuve et l'avenir du bivouac de Mittelaletsch, actuellement en suspens, l'argent étant mis sur les cabanes très fréquentées.

9.2 Intervention de Didier Perretten

Didier Perretten présente aux participants une ancienne photo de clubistes dans un chalet et leur fait deviner de quoi il s'agit. Peu de personnes ont trouvé que c'était le chalet Lacombe dont on fêtera les 100 ans en 2025. En vue des festivités liées à ce centenaire il sollicite les Mercredistes qui auraient des souvenirs, des anecdotes, des photos, des faits marquants qui pourraient être intéressants à utiliser à cette occasion.

A envoyer à l'adresse : didier@perretten.com

9.3 CSFA – Club des femmes alpinistes

Le président et une partie du comité a rencontré Mmes Sabrina Neyret et Virginie Thurre. La première a réalisé son mémoire de master sur le CSFA et la seconde est accompagnatrice en montagne. Elles se proposent d'organiser des randonnées sur le thème du CSFA en compagnie d'artistes, historiennes ou de femmes passionnées. La première sortie est de refaire une partie de la première course du CSFA du côté de Sonchaux, col de Soladier, les Paccots. Le prix pour s'inscrire est de 100.- par personne mais un forfait de frs 500.- à répartir entre les participantes a été proposé.

Les personnes intéressées voudront bien contacter le président qui fera suivre en cas d'intérêt suffisant.

Pour plus d'informations veuillez consulter le site <https://echappees.ch/>

9.4 Statistiques diverses

Willy Baehler signale que l'effectif est assez stable puisqu'il oscille ces dernières années entre 216 et 237 membres. Concernant les chefs de course leur nombre varie entre 49 et 32 en 2024. Il espère que ce chiffre va augmenter ces prochaines années pour permettre plus de courses, notamment des courses dites « légères » (moins de distance et de dénivelé).



9.5 Hommage aux disparu-e-s

Claire Aeschimann s'étonne qu'il n'y ait pas un petit mot à l'attention des membres décédés durant l'année écoulée.

Le président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de Lilly Weber, Fanny Matthey, Marlyse Voumard, Suzanne Hagi et Robert Gumy.

9.6 Formation des chefs de course

Le président répond affirmativement à Jean-Marc Suter qui, se référant aux règles en vigueur en matière de formation, demande s'il est vrai que les cdc des mercredistes en sont dispensés.

Luc Anex rappelle qu'un petit cours d'un soir avait été organisé il y a deux ans et se demande si la démarche pourrait être reconduite.

Bertrand Scholder propose de prévoir une formation des cdc hiver avec un cours avalanche.

Didier Perretten signale que Pro Senectute VD a changé de responsable et que la formation est très poussée. Il encourage donc l'organisation d'une séance d'information afin de rafraîchir les connaissances.

Le comité prend note de ces propositions.

9.7 Informatisation des applications des Mercredistes

Cette problématique concerne notamment la tenue à jour de la liste des membres ainsi que l'envoi en nombre des annonces de course.

William Baehler fait actuellement des tests sur la plate-forme ClubDesk. Franz Schambach précise qu'il ne s'agit pas d'un software mais d'une prestation payante soutenue par une entreprise et qui concerne beaucoup de clubs sportifs. Dès lors le problème de la pérennité soulevé par Pierre Monnat ne lui semble pas se poser.

Le prix annuel est d'un franc par personne pour 250 membres.

Groupe des Mercredistes

Section des Diablerets

Club Alpin Suisse CAS

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer



9.8 Discussion générale

Ghislaine Züttel remercie l'ensemble du comité pour le travail effectué tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée le Président remercie les Mercredistes pour leur participation ainsi que les cdc et tous les bénévoles pour leur engagement et lève la séance à 11h40.

Le secrétaire :

M. Fardel

Lausanne, le 1^{er} décembre 2024